

Fiche récapitulative - Aide aux populations Ukrainiennes

Mise à jour le 11 mars 2022

Monsieur le Préfet de la Nièvre souhaite que l'accueil des Ukrainiens soit mis en œuvre dans les meilleures conditions possibles.

Outre l'hébergement qui est traité plus loin, les particuliers qui souhaiteraient faire part de leur disponibilité pour accueillir ou accompagner les personnes déplacées d'Ukraine, sous la forme de parrainage citoyen, peuvent s'informer sur les dispositifs existants à l'adresse suivante :

[Je m'engage pour l'Ukraine](#)

Le site unique recommandé par l'**Ambassade d'Ukraine en France** concernant l'aide humanitaire et le bénévolat:

<https://fr.aideukraine.fr/>

Vous pourriez y trouver plusieurs façons d'apporter votre soutien aux Ukrainiens.

• **DONS FINANCIERS**

Les dons financiers sont à prioriser pour permettre d'organiser la logistique, ce sera l'aide la plus rapide que vous pourrez procurer aux Ukrainiens et qui évite le coût du transport des marchandises:

*Ces dons permettront d'effectuer les achats des matériels médicaux, de survie et de protection à destination de la population victime de cette guerre horrible, selon les **besoins actualisés quotidiennement** et avec les **tarifs grossistes**.*

1) **Pour les collectivités**, vous trouverez en pièce jointe une note rédigée par le ministère des affaires étrangères concernant le FACECO.

2) **Pour les particuliers** :

Ambassade d'Ukraine en France

Actualités : <https://www.facebook.com/ambassadeukraineenfrance>

Compte spécial de l'Ambassade d'Ukraine (en euros)

Titulaire du compte : AMBASSADE D'UKRAINE

Adresse : 21 AVENUE DE SAXE 75007 PARIS

Banque : Societe Generale

PARIS RIVE GAUCHE (01678)

Compte : 00050123116

Identification Internationale (IBAN) : IBAN FR76 3000 3016 7800 0501 2311 651

Identification Internationale de la Banque (BIC, SWIFT) : SOGEFRPP

Pour des virements en crypto monnaies Bitcoin et Tether (USDTtrc20)

BTC - 357a3So9CbsNfBBgFYACGvxxS6tMaDoa1P

ETH - 0x165CD37b4C644C2921454429E7F9358d18A45e14

USDT (trc20) - TEFccmfQ38cZS1DTZVhsxKVDckA8Y6VfCy

Les grands réseaux d'aide alimentaire ont créé des sites pour recueillir les dons financiers fléchés .

⇒ **Croix-Rouge** : https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/~mon-don?_cv=1

⇒ **Secours populaire** : <https://don.secourspopulaire.fr/ukraine/~mon-don?>

⇒ **Restos du Coeur** : <https://www.restosducoeur.org/ukraine-les-restos-prets-et-mobilises/>

Lien pour les dons : https://dons.restosducoeur.org/particulier/~mon-don?_cv=1

⇒ La fédération française des **Banques Alimentaires** a créé le site dédié suivant :

- formulaire de dons : <https://don.banquealimentaire.org/urgence-ukraine>

-Actualité sur le site Internet : <https://www.banquealimentaire.org/urgence-ukraine>

La page de collecte des banques alimentaires est également figure également sur la plateforme de référencement des dons pour aider les Ukrainiens : <https://infodon.fr/urgence-ukraine-a-qui-faire-un-don-pour-les-ukrainiens/>

⇒ La **Pharmacie Humanitaire Internationale** récolte des dons et a mis des boites de collecte de dons financiers à disposition dans toutes les pharmacies de la Nièvre : <https://www.phi.asso.fr/urgence-ukraine>

• DONS MATERIEL

→ Après échange avec la **Banque Alimentaire**, il est également possible d'engager l'envoi de colis d'urgence (produits d'hygiène (dentifrice, gel douche...) , nourriture "facile" (conserves...), couches, nourriture bébé et tout ce qui pourrait être utile pour accueillir ces personnes aux frontières de l'Ukraine.

Des tournées seront organisées par la Banque Alimentaire dans tout le Département pour les communes qui peuvent assurer le stockage. Sinon les dons pourront être déposés au dépôt de la banque alimentaire de Nevers. Il faudra prendre contact avec eux pour les modalités concrètes de dépôt ou de retrait des marchandises.

Pour une meilleure organisation, l'association demande si les collectivités peuvent tenir des stocks (à communiquer chaque semaine par exemple) et conditionner les dons dans des cartons pour faciliter le retrait.

Voici les coordonnées de l'antenne de la Banque Alimentaire dans la Nièvre :

Contact collectivités : M. François BLANCHET

20 bis, rue de l'éperon - 58000 NEVERS

Tél : 07 88 64 90 20 - 06.08.73.82.67

mail : ba210.antenne58@banquealimentaire.org

→ Le **Secours populaire** de la Nièvre récolte essentiellement des produits d'entretien ménagers pour le moment. Ces produits seront conservés en France et serviront pour l'accueil des Ukrainiens dans la Nièvre.

→ L'association **ATE** (A Travers l'Europe : <https://ate-solidarite-ukraine.org>) récolte des dons également et elle se chargera de les envoyer en Ukraine. Cette association dispose de médecins qui peuvent vérifier les médicaments avant de les envoyer.

Pour faciliter leur travail, il faudra pouvoir établir des stocks pour appréhender le volume d'envoi et prévoir le transport en conséquence. Ces denrées seront donc à trier, répertorier et stocker de manière individuelle ou collective, selon l'organisation que vous souhaitez envisager.

La collecte se fait à Argenteuil .

22 rue de la voie des Bans, Argenteuil 95100
Chez France Trade, tout au fond à gauche du parking
Une prise de contact préalable est nécessaire
Tel : 01 39 34 03 41.

Si vous rencontrez des difficultés pour rallier ce dépôt, faites nous le savoir.



Collecte de dons pour l'Ukraine



Nourriture	Médicaments
Lait Infantile	Anti-inflammatoires
Conserves, pâtes	Antibiotiques
Légumineuses, riz	Antalgiques
Café, Thé, Chocolat	Désinfectants
	Bandages
	Pansements

Matériel	Dons
Batteries pour téléphone	Nous recueillons vos dons d'argent pour acheter des médicaments, du matériel neuf, des protections pour les civils...
Piles, Lampes de poche	
Sacs de couchages	Par virement, ou chèque à l'ordre de l'association : « A Travers l'Europe » Détail sur le site Internet
Couches	
Sous-vêtements	
Couvertures	

"A Travers l'Europe" - Association loi 1901 créée en 1999 N° RNA : W931015098
Entrepôt de collecte / Courrier : au 22 rue des bans à Argenteuil, 95100
Site web : <https://ate-solidarite-ukraine.org>

Pour permettre un meilleur accueil des réfugiés localement, il peut être prudent de garder une partie des dons sur le territoire, afin de procurer une aide de proximité et d'aider au rééquipement de ces populations démunies.

• **HEBERGEMENT DES REFUGIES**

Informations transmises par la Préfecture de la Nièvre

Les offres et les demandes d'hébergement sont centralisés par les services de l'Etat.

1- Pour les personnes morales.

Un formulaire numérique a été mis en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Ce formulaire hébergé sur le site démarches-simplifiées est à destination de toutes les personnes morales qui souhaiteraient mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens.

Les personnes morales devront remplir ce formulaire permettant leur identification et détaillant les caractéristiques des hébergements pour permettre un appariement dans les meilleures conditions.

2- Recensement des offres d'hébergement des personnes physiques (initiative citoyenne, particuliers)

Les personnes physiques qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur les sites:

<https://parrainage.refugies.info/>

<https://accueil-integration-refugies.fr/parrainage/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Vous recommanderez aux particuliers souhaitant accueillir ou accompagner des Ukrainiens de se signaler sur cette plateforme, qui recense les partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État, dans un contexte où des initiatives de tous ordres pourraient se développer.



Cette fiche sera actualisée en fonction de la situation.